

COMITÉ DE PILOTAGE PERCY-SCHNEIDER

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9/04/2018

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Percy- Schneider s'est tenue le 10 avril 2018 de 19h30 à 21h30.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Projet d'installation par la Ville de Meudon d'un carrefour à feux tricolore au croisement de l'avenue Schneider, de la rue Belgique et de la rue Brottier
- Calendrier des travaux de voirie
- Concours des balcons et jardins fleuris
- Fête des voisins

2. PARTICIPANTS

• Ville de Clamart

- Elus délégués de quartier : Mme Françoise CARUGE, Jacqueline MINASSIAN,
- Excusée : Mme Paule-Lena TOURAILLE
- Mme Véronique ALBERT : Directrice de cabinet
- Mme Emmanuelle SILVE-TARDY : Directrice de la communication, Mme Nachida BELDJERD, nouvelle assistante Démocratie Locale

• Membres du Comité de pilotage (Copil)

- Présents : Mme BAGDASSARIAN, Mr et Mme BERTRAND, Mme BRIAND, Mr BRISABOIS, Mr BRUYERE, Mme DEROEUX, Mme CHARBONNIER, Mme GENTY, Mr LE BOULH, Mr LULIN, Mr MASSELIN, Mme PICARD, Mme VANNEUVILLE, Mr DUTREUIL, Mr FLORENS.
- Excusé : Mr PEYRAT.

• Intervenants :

- Monsieur Denis LARGHERO : Maire de Meudon
- Monsieur DERUERE : Directeur Général Adjoint des Services de la Ville de Meudon
- Monsieur Alain BASTIAN : Directeur de l'Environnement Urbain
- Monsieur DE LA MARQUE : Conseiller municipal de la Ville de Meudon
- Deux représentants de GPSO
- Deux représentants du bureau d'études
- Collectif d'une dizaine de Meudonnais qui ont participé à cette étude.

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

1. Projet d'installation par la Ville de Meudon d'un carrefour à feux tricolore au croisement de l'Avenue Schneider, Rue de Belgique et la Rue Brottier :

Monsieur Larghero, maire de Meudon ouvre la séance en présentant les intervenants et le collectif meudonnais. Il évoque sa collaboration avec Monsieur Jean Didier Berger, maire de Clamart et la nécessité de présenter ce sujet de problématique sur la ville de Meudon. Il explique que de plus en plus de personnes utilisent l'application Waze, un GPS communautaire qui a des répercussions dommageables sur les flux de circulation.

En effet, les riverains meudonnais des rues de la Belgique, des Vignes et Abel Vacher subissent des flux de circulation importants (plus de 4000 véhicules par jour) sur des voies de faibles largeurs et donc inadaptées à ce trafic. Les travaux du Grand Paris Express, les travaux de la gare Pont de Sèvres mais aussi D'Issy les Moulineaux (Place de la Résistance) augmentent encore ce trafic.

Monsieur Larghero a missionné le Territoire GPSO pour mettre en place des aménagements permettant de diminuer cette circulation de transit : une première solution locale a consisté à fermer la rue de la Belgique au niveau de la rue Henri Barbusse mais cette fermeture a entraîné des embouteillages et des tensions insupportables dans le quartier. Elle a donc été abandonnée.

Une seconde solution a été mise en place avec l'interdiction de passage pour les poids lourds, l'aménagement de ralentisseurs supplémentaires, et l'implantation d'un feu tricolore en bas de la rue de la Belgique.

Le coût des travaux déjà réalisés s'élève à 100 000 euros à la charge de la mairie de Meudon.

Cette solution est néanmoins insuffisante pour faire diminuer le trafic et doit être accompagnée d'autres aménagements. A cette fin, GPSO a missionné un bureau d'études spécialisé dont les résultats font l'objet de la présentation suivante.

Les principaux points abordés :

Intervention de Mr Deruere, Directeur Général Adjoint des Services de la Ville de Meudon venu présenter l'étude de circulation de la ville de Meudon.

Objectifs de cette démarche :

- ❖ Trouver une solution globale au problème en réorientant les flux de circulation vers les axes départementaux, qui sont mieux dimensionnés pour accueillir ce trafic important.

Compte tenu que l'application Waze fonctionnant sur le principe temps-distance, les ingénieurs proposent de créer des contraintes telles des feux tricolores qui allongeront les temps de déplacement sur les trajets concernés afin de les rendre dissuasifs.

Il est donc proposé de créer un feu tricolore à l'angle des rues de la Belgique, Bottier et Schneider.

Pour en mesurer les conséquences et adapter les aménagements, l'étude prévoit de modéliser la circulation par la pose d'un ensemble de capteurs sur les routes des quartiers concernés sur Meudon et Clamart.

L'étude qui a été menée pour modéliser le trafic des quartiers et en analyser finement les évolutions a coûté 100 000 euros à la ville de Meudon.

- Les Clamartois expriment leurs craintes : la circulation risque de se reporter dans les rues voisines de Clamart.
Le responsable de GPSO indique que la première semaine, qui est la plus défavorable car elle correspond au temps nécessaire pour que les automobilistes adaptent leur trajet, la remontée de file sur l'Avenue Schneider sera d'environ 330 mètres.
- Ils évoquent également la problématique du nombre d'enfants qui vont au collège Rabelais et renouvellent leur demande d'un bus pour conduire les collégiens afin de réduire sur ce trajet la circulation des voitures particulières. Monsieur Larghero propose de porter le projet collectivement.
- Un membre de comité de pilotage Meudonnais impacté par ce problème de circulation explique que le but est d'engendrer le moins de nuisances possibles dans l'intérêt général.

Pour conclure, Monsieur Larghero précise que les travaux de création du feu tricolore seront réalisés de fin mai à mi-juin en vue d'une mise en service vers mi-juin et il remercie les services techniques de Clamart ainsi que le comité de pilotage et ajoute qu'il a tenté en vain de résoudre le problème à l'échelon local, c'est pourquoi il s'est vu dans l'obligation d'élargir le sujet.

Une réunion du COPIL est actée en fin d'année avec les représentants de la maire de Meudon afin de faire un point sur les premiers résultats de ce dispositif.

2. Travaux de voirie :

Laurent Massoutier, Directeur du Service voirie, présente tous les travaux de voiries à venir dans le quartier.

Enfouissement : M.Massoutier informe les membres du comité de pilotage, qu'après les travaux d'assainissements menés par le Territoire rue Fournier(en 2017) et rue

Jean Georget(en cours jusqu'au 18 mai), qu'un programme d'enfouissement débutera au deuxième semestre Rues Fournier, Jean Georget, Marguerite, Lily, des Sablons, des téléphones et Henry Golaudin. Les habitants recevront un courrier du SIPPAREC (syndicat d'électricité), D'ENEDIS et de la Ville pour finaliser les études et préparer le dossier de travaux. Le SIPPAREC a missionné à cette fin le bureau d'étude AER.

Les travaux d'enfouissement se poursuivent Rue Ferdinand Buisson et s'achèvent vieux chemin de Fleury.

Travaux T10 :

Le Conseil Départemental va réaliser des travaux d'assainissement Place du Garde et Avenue Trébignaud.

Il indique que les travaux débuteront le lundi 16 avril pour une durée de trois mois.

Concernant la Place du Garde: du 16 au 27 avril, la partie centrale sera occupée par les travaux. Les véhicules venant de la Rue de Meudon devront descendre et remonter via la Place Marquis pour rejoindre l'Avenue Trébignaud; durant cette même période les bus seront déviés.

Travaux au centre-ville :

M. Massoutier, précise que le rond-point et l'îlot central situés au début la Rue Pierre et Marie Curie seront refaits.

Il termine en précisant que les travaux du petit Clamart commencent.

Suite à ce point travaux, les membres du comité de pilotage font part de divers problèmes :

- **Square Rue D'Arménie :** le square dépend d'Issy les Moulinaux.
- **Stationnement :** Un membre du comité de pilotage souhaite un complément de marquage au sol Rue d'Arménie car les automobilistes prennent une place et demie.
Rue des Monts : problème de voitures ventouses, un membre du comité de pilotage insiste sur le danger de ce stationnement qui empêche une visibilité.
Il évoque une solution : réaliser un espace vert pour éviter ce genre de stationnement.
Les barrières posées par la ville étant régulièrement poussées, il est décidé de mettre des blocs en béton à cet endroit pour empêcher définitivement le stationnement illicite.
- **Problème de voirie :** dans la Rue d'Estienne d'Orves, angle rue Pierre Brossolette, caniveau/avaloir fracassé au niveau du passage piéton, demande de boucher le trou.
- **Rue Alfred :** nouveau restaurateur, le camion d'un client (semi) n'est pas adapté à la rue et stationne sur le trottoir.

Mme Caruge précise aux membres du comité de pilotage qu'une permanence des élus se tient les samedis matin au marché du Trosy afin de recueillir toutes ces demandes.

3. Balcons et jardins fleuris :

Mme Minassian présente le concours des balcons et jardins fleuris, ouvert de fin mai jusqu'à la fin juin. Elle précise que les délibérations se feront entre fin juin et début juillet.

Mme Minassian explique l'organisation et les conditions de ce concours. Une équipe issue du COPIL doit repérer et distribuer des bulletins d'inscriptions, pour inciter les habitants du quartier à y participer. Elle devra être attentive aux couleurs et formes variées, et veiller à ce que le jardin soit visible de la rue. Concernant les immeubles, l'équipe pourra prendre contact avec les gardiens et remettre la fiche d'inscription.

Suite à la demande de Mme Minassian, deux membres du COPIL se portent volontaires pour ce repérage : Mme Briand et Mr Duval.

4. Fête des voisins :

Mme Caruge présente l'évènement national du vendredi 25 mai : la Fête des voisins.

Cette fête est l'occasion pour les Clamartois de partager un moment de convivialité et de rompre l'isolement.

Il est demandé de remplir une fiche d'inscription, accessible au Service de la Démocratie Locale ou sur internet www.clamart.fr. à partir du 30 mai jusqu'au 14 mai. Des goodies (ballons, tee-shirts, verres en plastique, nappes...) peuvent être retirés à ces dates au service démocratie locale.

Le Service Démocratie Locale informe qu'il attend le retour des inscriptions.

+ d'infos : email : democratielocale@clamart.fr

Le Copil aborde le sujet du vide-grenier Fleury-Galliera prévu le 10 juin. A la demande des organisateurs (Mm Picard et Mr Lulin) une parution sera faite dans le Clamart Infos du mois de mai ainsi que sur internet et la page Facebook.

Concernant le projet « Monts » et « Verdun » un COPIL sera prochainement organisé.

La séance est levée à 21h30.